

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

DU JEUDI 5 JUIN 2014

N° 17.901

Initiative de Paul Vergès soutenue par 42 sénateurs de tous les groupes du Sénat

Proposer un plan solidaire de développement durable des îles de l'océan Indien à la Conférence de Paris sur le Climat

Le Sénateur Paul Vergès a déposé au Sénat une proposition de résolution. Cette proposition de résolution a été co-signée par 42 Sénatrices et Sénateurs, de tous les courants politiques présents au Sénat. C'est une proposition concrète, réalisable, dans l'immédiat et à long terme, et une contribution pour le sommet sur le climat qui se tiendra à Paris en 2015. Le sénateur Vergès remercie sincèrement tous les cosignataires de cette proposition de résolution; cela démontre qu'il est possible, sur un projet d'avenir et essentiel, de réunir l'unanimité des bonnes volontés françaises. Voici l'exposé des motifs de cette proposition, et des extraits de la proposition.

La réunion de Paris en 2015, de la 21ème Conférence des Parties à la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP21) et de la 11ème session de la réunion des parties au protocole de Kyoto est la dernière étape - et la dernière chance - d'arriver à un accord mondial sur une stratégie et un plan d'action visant à remplacer les accords de Kyoto.

De nombreux enjeux se posent sur cette rencontre, compte tenu des échecs relatifs des sommets de Copenhague, Cancun, Durban, Doha et Varsovie. De plus, cette rencontre est d'une importance capitale, après la publication des conclusions des rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et celle de l'étude des États-Unis, relatives à la gravité de la situation et l'urgence à prendre des mesures afin d'atténuer les effets des changements climatiques. Compte tenu de cela, nous pensons que la puissance invitante, la France, peut prendre des initiatives concrètes. Parmi ces initiatives, l'une concerne les îles de la commission de l'Océan Indien (COI): pour l'instant, la commission de l'Océan Indien est composée de Madagascar, Maurice, les Comores, les Seychelles, La Réunion. Les Îles Maldives ont fait part de leur intention d'intégrer ce groupement. Le Sri Lanka a pris des contacts dans ce sens.

Ces îles sont toutes confrontées aux problèmes qui vont se poser dans ce 21ème siècle.

En premier lieu, il s'agit de la question de la mer et des océans.

Il convient d'abord de rappeler que le domaine maritime français, dans cette partie du monde, est extrêmement vaste, surtout si l'on prend en compte les terres australes et antarctiques françaises. Le 21ème siècle est celui de l'espace et de la mer. Comme le souligne le rapport du conseil économique,

social et environnemental (Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des Océans? Catherine CHABAUD), les océans recouvrent 71 % de la surface de la Terre. Ils contiennent 98 % de ses ressources hydriques. Selon l'organisation des Nations unies, plus de 2,6 milliards d'êtres humains dépendent principalement des océans pour leurs besoins en protéines. Plus de 2,8 milliards de personnes vivent à moins de 100 kilomètres de leurs côtes. L'auteur poursuit: «La maritimisation du monde est en marche, mais l'ampleur des impacts subis par les océans ne cesse d'inquiéter. Les quatre grandes pressions qui s'exercent sur le milieu marin sont clairement identifiées: la destruction des habitats et des écosystèmes, la surexploitation de la ressource, la dissémination des espèces et le changement climatique global».

La très sérieuse revue Nature annonçait que les écosystèmes de la planète pourraient connaître un effondrement total et irréversible d'ici 2100. En effet, l'environnement, sous l'effet des dégradations causées par l'homme, pourrait franchir un point de non-retour avant la fin du siècle. «Le prochain changement pourrait être extrêmement destructeur pour la planète. Une fois que le seuil critique sera dépassé, il n'y aura plus de possibilité de revenir en arrière». D'après l'étude menée, ce seuil correspondrait à l'utilisation de 50 % des ressources terrestres. Or, aujourd'hui, 43 % des écosystèmes terrestres sont déjà utilisés pour subvenir aux besoins des hommes. Les taux d'extinction des espèces atteignent des sommets: de 10 à 100 fois le rythme naturel d'extinction constaté par les scientifiques sur une période de 500 millions d'années, alors qu'il pourrait être bientôt 10 000 fois supérieur. Et les émissions de CO2 ont augmenté de 35 % depuis l'ère préindustrielle du fait de la combustion d'énergies fossiles.

Selon Greenpeace, aujourd'hui, au niveau mondial, 80 % des poissons sont surexploités ou au bord de la surexploitation. «Pour les différentes espèces de thon, pour le cabillaud, l'espadon et les requins, la situation est encore pire. Il y

N° 571

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Enregistré à la Présidence du Sénat le 3 juin 2014

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

PRÉSENTÉE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 34-1 DE LA CONSTITUTION,

relative à une nouvelle politique énergétique et à un codéveloppement durable et solidaire dans l'océan Indien,

PRÉSENTÉE

Par MM. Paul VERGÈS, Raymond VALL, Mmes Leila AÏCHI, Aline ARCHIMBAUD, Éliane ASSASSI, Marie-France BEAUFILS, Esther BENBASSA, MM. Michel BILLOUT, Jean BIZET, Mme Marie-Christine BLANDIN, MM. Éric BOCQUET, Jean-Pierre BOSINO, Mmes Corinne BOUCHOUX, Laurence COHEN, M. Jacques CORNANO, Mme Cécile CUKIERMAN, M. Ronan DANTEC, Mmes Annie DAVID, Michelle DEMESSINE, M. Jean DESESSARD, Mme Évelyne DIDIER, MM. Christian FAVIER, Guy FISCHER, Thierry FOUCAUD, André GATTOLIN, Mme Brigitte GONTHIER-MAURIN, M. Robert HUE, Mlle Sophie JOISSAINS, Mme Chantal JOUANNO, MM. Joël LABBÉ, Serge LARCHER, Pierre LAURENT, Gérard LE CAM, Jacky LE MENN, Michel LE SCOUARNEC, Mme Isabelle PASQUET, MM. Georges PATIENT, Jean-Vincent PLACÉ, Mmes Mireille SCHURCH, Esther SITTNER, MM. Thani MOHAMED SOILHI, Michel TESTON, Dominique WATRIN,

Sénateurs

à trop de bateaux et plus assez de poissons. Au rythme actuel, les océans pourraient être vides de poissons dès 2048». C'est un constat encore plus alarmant pour l'océan Indien, où 90 % des prises dans cet océan sont effectuées par des flottes n'appartenant pas aux pays riverains. Alors que, dans le même temps, ces pays sont confrontés à une immense

insécurité alimentaire, s'ajoutant à un niveau de développement très faible. Ainsi, la question de la gouvernance des océans, la question de la gestion rationnelle et raisonnée des ressources halieutiques trouve, dans l'océan Indien, un champ d'application favorable.

suite en page 2

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT : avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

2 poules y couv pas dans in même nid

Tout le monde connaît bien cette expression empreinte de sagesse, sauf certains élus qui n'ont pas hésité à trahir le peuple par manque de vision historique. Le Président de la République vient d'annoncer qu'il va «Réformer les territoires pour réformer la France». Ses objectifs vont entraîner la suppression du Département, au profit des Régions et des intercommunalités.

Comment vont faire tous les fanatiques qui, chaque jour en se réveillant, paraissent devant la glace de leur salle de bain en se glorifiant: «je suis départementaliste»? Cette seule justification ouvraient la voie aux pires injustices, fraudes, trahisons, mascarades, violences, etc pour empêcher les candidats PCR ou sympathisants de représenter le peuple.

Comment vont faire tous les légitimistes qui s'affirment «de droite» face à une réforme présentée par un gouvernement qualifié de «gauche»? S'ils votent la réforme, c'est un suicide idéologique et politique. Vont-ils pouvoir sereinement se regarder à nouveau dans la glace en se disant: «j'ai voté un texte de gauche qui torpille le statut départemental?»

Comment vont faire tous ces anti-communistes devant le triomphe idéologique du PCR? Vont-ils demander la suppression le Conseil Régional pour sauvegarder le Conseil Général, symbole d'un demi siècle de lutte contre le PCR et de mensonges contre l'Autonomie?

Il y a bien une logique en politique. C'était bien une aberration d'imposer aux Réunionnais un Conseil Régional et un Conseil Général sur un même territoire. Car, deux poules y couv pas dans un même nid. Mèm un zenfant tendre i koné pa.

J.B.

En second lieu, il s'agit de l'énergie.

Toutes les îles sont dépendantes de l'extérieur, pour leur approvisionnement énergétique, que ce soit en pétrole, en gaz ou en charbon. Il y a là d'une part, un facteur d'insécurité sur l'approvisionnement, d'autre part, un coût extrêmement élevé pour ces importations. Mais dans le même temps, du fait de leur position géographique, ces îles bénéficient de tous les éléments nécessaires pour parvenir rapidement à l'autonomie énergétique. Au niveau des énergies renouvelables, elles possèdent des gisements produisant de l'énergie en permanence (les énergies de la mer, la géothermie, l'hydraulique) ou de l'énergie intermittente: éolienne (alizés); solaire; biomasse.

Ainsi, toutes les îles ont des atouts pour atteindre l'autonomie énergétique et éliminer l'importation d'énergies fossiles. Outre le gain financier, l'impact sur les émissions de gaz à effet de serre est considérable. Pour mémoire, rappelons les déclarations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement observé au cours des cinquante dernières années est bien dû aux activités humaines. Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines continuent d'altérer l'atmosphère d'une manière qui affecte le climat. Environ trois-quarts des émissions humaines de CO₂ au cours des vingt dernières années sont dues à la combustion d'énergies fossiles. Le reste est essentiellement dû au changement dans l'utilisation des terres, notamment à la déforestation. Pour maîtriser l'augmentation des températures, il faut, rappelle le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES); la réduction est conséquente: de 40 à 70 % d'ici à 2050.

Le Conseil économique, social et gouvernemental national, dans un rapport (les énergies renouvelables outre-mer: laboratoire pour notre avenir - Patrick GALENON - juillet 2011), rappelait que l'outre-mer

contribue pour une part importante à la position privilégiée de la France sur la scène internationale au regard des enjeux environnementaux. Mais l'outre-mer est également un laboratoire pour un nouveau modèle de développement où la croissance économique doit servir le progrès social. Les outre-mer ont su valoriser des atouts qui n'existent pas en Europe, ni dans les pays développés. Enfin, les énergies renouvelables outre-mer sont porteuses d'enjeux industriels, et peuvent être une vitrine nationale pour l'export et un facteur d'aide au développement. Le rapport précisait: «Le partenariat dans le domaine de l'énergie photovoltaïque entre La Réunion et Maurice pourrait être le premier d'une série permettant aux entreprises françaises de se positionner davantage sur l'export».

En troisième lieu, il s'agit de la transition démographique.

C'est un phénomène commun à l'Asie, à l'Amérique du Sud et à l'Afrique, notamment dans l'océan Indien.

À La Réunion, île de dimension modeste (2 500 km²), par exemple, la population était, en 1946 de quelques 240 000 personnes. Aujourd'hui, elle est de 850 000 personnes; et dans une quinzaine d'années, cette population atteindra un million d'habitants.

C'est aussi le cas de Madagascar, dont la population était évaluée par les autorités coloniales, en 1946, à 4 millions d'habitants. Aujourd'hui, la population est évaluée à 25 millions. Selon les prévisions de l'organisation des Nations unies et celles de l'Institut national d'études démographiques, à l'horizon 2050, cette population sera de plus de 55 millions d'habitants. 2050: c'est dans une génération!

Cette question de la transition démographique va obligatoirement avoir des conséquences directes, qu'il faudra bien prendre en compte: l'autonomie alimentaire, la santé, l'éducation, des classes élémentaires à l'université; le logement; l'emploi; les infrastructures de transports etc. Et bien sûr, la question de l'énergie. Car, sur le plan du développement dura-

ble, la question de la maîtrise de l'énergie est un élément décisif. Ces trois problèmes vont se poser à toutes les îles. Celles de l'océan Indien comprises.

Il convient aussi de rappeler que l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) a déjà engagé un programme de coopération avec les îles de l'océan Indien. Ce programme pourrait, pour les années à venir, être développé encore plus profondément, et renforcer les voies de coopération et de codéveloppement déjà explorées.

Enfin, la France est présente dans cet océan, grâce à La Réunion et à Mayotte. La France peut donc jouer un rôle essentiel, notamment dans le cadre de la 21ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) et de la 11ème session de la réunion des parties au protocole de Kyoto, événements qui se dérouleront à Paris, à l'automne 2015.

Une initiative pourrait être donc prise par la France, dans le domaine du développement durable, à partir de ce bassin de population des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (près de 60 millions de personnes proches de la francophonie).

En tant que sénateur de La Réunion, et en référence à une procédure déjà employée par le Sénat, lors de la création de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) en février 2001 - initiative qui avait suscité l'adhésion de toutes les sénatrices et de tous les sénateurs - je soumets cette proposition de résolution à votre appréciation.

J'é mets le voeu que cette initiative suscite à nouveau l'unanimité au Sénat. Cela permettrait de concrétiser une initiative concrète, réalisable et significative à la veille du sommet de Paris 2015. Enfin, cette initiative commune serait le message adressé à toutes les populations et à tous les peuples de cette zone Océan Indien: un objectif défini peut être ratifié par tous les secteurs de l'opinion publique et toutes les collectivités, de la pyramide institutionnelle, depuis les collectivités locales jusqu'au sommet de l'État.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Le Sénat, (...)

Préconise une prise en compte des réalisations menées outre-mer en général et dans la zone Océan Indien en particulier, en matière de politique de maîtrise de la consommation d'énergie;

Invite le Gouvernement à faire preuve d'ambition et à porter à la connaissance des pays participant à cette conférence, les expérimentations réussies menées dans les outre-mer;

En conséquence, souhaite que les initiatives nécessaires soient prises par la France / Réunion auprès de ses partenaires au sein de la Commission de l'océan Indien, pour que soit élaboré et proposé à la Conférence de Paris en 2015, un plan solidaire de développement durable pour la recherche, l'innovation et l'activité économique, sociale et culturelle, dans le respect des principes et des projets préconisés par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et la préparation de la Conférence de Paris.

Pas de fusion de Régions et de réforme de la carte de l'intercommunalité à l'horizon dans notre île

La Réunion en dehors de «Réformer les territoires pour réformer la France»

Le président de la République a publié ce mardi 3 juin une tribune publiée dans la presse régionale en France. Elle donne la feuille de route de la réforme institutionnelle. La Réunion n'est pas concernée par les annonces, sauf pour la suppression confirmée du Département. La communication simultanée du Premier ministre en Conseil des Ministres sur le même sujet va dans le sens des déclarations de François Hollande. Le moment des propositions est arrivé.

Voici quelques extraits de la tribune libre de François Hollande publiée dans plusieurs journaux en France ce mardi 3 juin, avec nos commentaires :

«Les intercommunalités changeront d'échelle. Chacune d'entre elles devra regrouper au moins 20 000 habitants à partir du 1er janvier 2017, contre 5000 aujourd'hui. Des adaptations seront prévues pour les zones de montagne et les territoires faiblement peuplés.»

Les intercommunalités devront compter 20.000 habitants au moins en 2017: c'est déjà le cas à La Réunion. Comme, il n'y a pas de limite supérieure, quels sont les critères qui définissent les nouveaux contours?

«Les régions, quant à elles, se sont imposées comme des acteurs majeurs de l'aménagement du territoire. Mais elles sont à l'étroit dans des espaces administratifs remontant au milieu des années soixante.»

Leurs ressources ne correspondent plus à leurs compétences, qui elles-mêmes ne sont plus adaptées au développement de l'économie locale.»

Pour les renforcer, je propose donc de ramener leur nombre de 22 à 14. Elles seront ainsi de taille européenne et capables de bâtir des stratégies territoriales. Une carte a été définie. Elle prend en compte les volontés de coopération qui ont été déjà engagées par les élus, dont je veux saluer le sens de l'intérêt général. Elle sera soumise au débat parlementaire. Mais il faut aller vite car il ne nous est pas permis de tergiverser sur un sujet aussi important pour l'avenir du pays.

La diminution du nombre de Régions de 22 à 14 ne concerne que la France. Les régions de Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion sont des régions mono-départementales ; elles ne font pas partie du lot.

Quant au débat sur les compétences, le chef de l'Etat prend comme référence la «taille européenne». Il souhaite intégrer ces régions dans des stratégies avec les

pays voisins de la France.

La Réunion n'a aucun pays européen comme voisin. Par contre, elle a besoin de compétences pour favoriser son intégration dans son environnement immédiat. Ce point n'est pas abordé dans la déclaration du Président.

Pourtant, en matière d'urgence, il y a le feu dans la maison Réunion. Le vide élyséen doit être considéré comme une porte de salut pour permettre les élus Réunionnais de faire des propositions concrètes au gouvernement. Finies les gesticulations médiatiques et les indignations sélectives. Que les plus bavardes et bavards montrent leur capacité.

«Dans ce nouveau contexte, le conseil général devra à terme disparaître. La création de grandes régions, et le renforcement des intercommunalités absorberont une large part de ses attributions.»

Le président de la République propose aussi la suppression des conseils généraux. Sachant que La Réunion est une région composée

d'un seul département, la proposition du PCR d'aller vers une seule assemblée pour un seul territoire va au devant de cette feuille de route. Les démagogues sont maintenant au pied du mur.

«D'ici là, les élections pour le conseil départemental seront fixées le même jour que celles pour les futures grandes régions à l'automne 2015. Avec le mode de scrutin qui a été voté par la loi du 17 mai 2013.»

Le chef de l'Etat annonce un recul de six mois des élections régionales et départementales de 2015. La Réunion est-elle concernée dans la mesure où elle ne fait pas partie de l'une des 12 futures grandes régions. Comment ce projet peut-il s'appliquer dans notre île?

Conclusion: Le moment des propositions est arrivé. Le PCR a confirmé son orientation dans la résolution du Conseil politique du 30 mai : un seul peuple, un seul territoire, une seule assemblée. Avec le PCR, c'est clair.

Emploi des jeunes, l'Europe met 620 millions d'euros

Le ministre du Travail, François Rebsamen a annoncé mardi 3 juin la création de 45.000 emplois d'avenir supplémentaires pour 2014. Cette annonce survient à la veille de la signature d'un programme entre la France et la Commission européenne contre le chômage des jeunes.

Ces annonces interviennent six jours après la publication des chiffres du chômage en avril, faisant état d'une nette augmentation. En effet, fin avril, plus de 534.000 jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, sans aucune activité, étaient sans emploi.

45.000 emplois d'avenir

Face à des chiffres alarmants, le gouvernement a décidé d'augmenter le nombre d'emploi d'avenir. François Rebsamen a ainsi expliqué que «le gouvernement financera 45.000 emplois d'avenir supplémentaires en 2014, qui viendront s'ajouter aux 50.000 initialement prévus».

Descendants des «emplois jeunes» du gouvernement Jospin, l'emploi d'avenir est un contrat à durée déterminée ou indéterminée à destination des 16-25 ans, destiné aux jeunes peu ou pas diplômés. «Au total, 95.000 emplois d'avenir pourront être conclus en 2014, permettant de prolonger les contrats des jeunes embauchés pour un an et d'embaucher 70.000 nouveaux jeunes en 2014», a indiqué le ministre.

Cette augmentation devrait coûter au gouvernement près de 500 millions

d'euros jusqu'en 2017. Promesse de l'ancien ministre du Travail, Michel Sapin, environ 100.000 jeunes devraient bénéficier de ces contrats aidés en 2013. Dans les détails donnés lors du conseil des ministres, François Rebsamen a annoncé une hausse de 20.000 contrats aidés dits «classiques» c'est à dire les contrats uniques d'insertion.

Le but du ministre est d'atteindre les 400.000 contrats cette année, soit 350.000 dans le secteur non-marchand et 50.000 dans le secteur marchand. Devant la presse, le ministre a expliqué que cette rallonge permettra «de prolonger les contrats des jeunes embauchés pour un an et d'embaucher 70.000 nouveaux jeunes en 2014».

Un programme spécifique pour la France

Au même moment, la Commission européenne et le gouvernement français ont lancé mercredi 4 juin un programme national, doté de 424 millions d'euros de fonds européens pour 2014-2015.

Née de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) décidée en juin 2013 par

le Conseil européen, les fonds seront affectés à des dispositifs déjà existants, comme le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), la formation des jeunes en emploi d'avenir ou la «garantie jeunes» actuellement expérimentée dans 10 territoires, a expliqué le ministre du Travail.

Les régions concernées, dont La Réunion, devront «mener trois types d'actions prioritaires: le repérage et le suivi des jeunes décrocheurs, l'accompagnement personnalisé des jeunes en rupture, et l'insertion professionnelle par l'apprentissage, la formation ou l'immersion», a précisé François Rebsamen.

Ce programme devrait concerner près d'un million de jeunes français, catégo-

risés NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), a annoncé Laszlo Andor, commissaire européen chargé de l'emploi lors du lancement. Toutefois, à La Réunion, également bénéficiaire de ce programme, une particularité persiste. En effet, lors de sa visite dans l'île en octobre 2013, François Chérèque avait admis la difficulté d'identifier et de répertorier les jeunes classés NEET à La Réunion. Raison pour laquelle, la Garantie Jeune est encore tatillonne, à l'instar des emplois d'avenir financés par les collectivités, dont les budgets ont été réduits par la baisse des dotations de l'Etat.

Céline Tabou

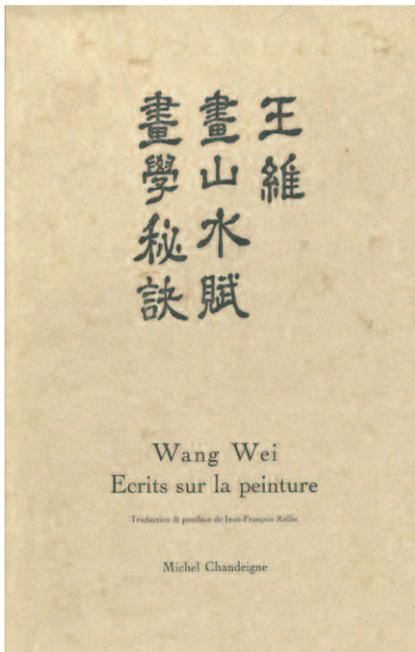
Directement alloué aux régions

L'IEJ prend en compte la Garantie Jeune, destinée à proposer une solution d'emploi, de formation, de reprise des études ou encore d'apprentissage à l'ensemble des jeunes européens éloignés du marché du travail.

Le programme opérationnel national lancé, le 3 juin, sera complété par plan régional, doté de 196 millions d'euros sur 2014-2015 alloués directement aux régions. Au total, l'enveloppe européenne contre le chômage des jeunes s'élève à 620 millions d'euros, provenant à parts égales de l'IEJ et du Fonds social européen (FSE). Le gouvernement a décidé d'ajouter sa part, à hauteur de 40 millions d'euros.

C'en est trope!

Wang Wei (699?-761?) montagne vide



Écrits sur la peinture (Le Don du paysage et Le Secret de la peinture) par Wang Wei, traduction et postface de Jean-François Rollin, calligraphies de Bang Hai Ja, aux éditions Michel Chandeigne.

Le rouleau, support traditionnel de la peinture chinoise, était déroulé devant ses hôtes, non pas intégralement, mais par étapes, le motif ne se dévoilant que par à-coups, progressivement. Ainsi le spectateur était-il amené à cheminer dans le paysage et dans les scènes représentées, alors que, d'un seul regard, l'Occidental se saisit de la représentation. Le point de fuite dans la peinture chinoise se défile, se dilue dans une horizontalité vaste, ce qui faisait de cette expérience esthétique un parcours initiatique. Le format sur lequel elle s'inscrivait amenait à lire la peinture dans le temps à la manière d'une poésie.

Des peintures de Wang Wei, il ne reste plus que ses écrits. On trouve un reflet improbable des œuvres du peintre des Tang dans ses manuels, «Le Don du paysage», «Le Secret de la peinture», et puis dans ses poèmes: près de quatre cents pièces.

Le lien entre les arts du pinceau n'est pas à souligner. Su Dong Po, à l'époque des Song (1036-1011) écrivait: «Lorsqu'on savoure un poème de Mo Jie, en son centre apparaît la peinture; lorsqu'on contemple une peinture de Mo Jie, en son centre apparaît le poème». Guo Xi définissait le lien au moyen d'une formule restée célèbre: «Le poème est une peinture où les formes sont inapparentes; la peinture est un poème où les formes apparaissent». De là les tournures usuelles pour désigner la peinture et la poésie: «poème aux formes visibles», «peinture aux formes invisibles». Il suffit contempler la calligraphie de l'idéogramme «neige» sur une grande feuille immaculée pour avoir une idée de ce lien.

Un des plus beaux et des plus personnels poèmes de Wang Wei dit: «Vous êtes descendu de cheval, je vous ai versé de mon vin; Je vous ai demandé où vous vous en alliez. Vous m'avez dit votre désillusion, Que vous alliez vous retirer sur les pentes des Monts du Sud. Allez, je n'ai plus de questions à vous poser; Sans fin là-bas s'étirent les nuages blancs...»

Légèreté du trait, lavis aux couleurs délavées, métaphore tendre comme les jeunes pousses, ou la pluie du printemps, la gaze d'un nuage, la pièce tend à s'offrir comme une peinture. Ne disait-on pas que les poèmes de Wang Wei étaient des paysages et ses peintures des poèmes – la réputation du peintre passant celle du poète.

Après avoir goûté des honneurs de la Cour, Wang Wei consacra sa vieillesse retirée dans la montagne pour s'adonner à la musique et aux arts du pinceau. Ainsi, aux nuages blancs chargés de lumière - point de fuite du chevalier, symboles de la liberté errante comme l'écrivit Paul Demiéville -, s'opposent les sombres nuées des soucis et des peines.

Il suffit alors de suivre les nuages, là-bas, au loin... On les retrouve chez Li Po (699-762) dans un entrelacement de féminité et de musique: «Les femmes chantèrent; leurs voiles de gaze s'agitaient en cadence... La brise pure emportait les mélodies vers le ciel; les sons s'enroulaient dans l'air comme des nuages en fuite», la nuée se fondant dans la lune.

Une des façons en peinture de figurer les nuages blancs a pour nom Tchi. Il s'agit de rubans ondulés, hiéroglyphe du ciel. «De Chine, ces nuages Tchi sont passés en Perse -pour filer le grand topos de la littérature chinoise: la Pérégrination vers l'Ouest-, où ils sont apparus comme un tracé ornemental qui flotte sur les tissus et les tapis, autour des fleurs». La Perse franchie, ces nuages ont retrouvé en Occident leur rôle de nuages. Ainsi les retrouve-t-on sur les Apocalypses anglo-normandes, ou dans un Psautier du milieu du XIIIe siècle. En certaines de ces œuvres, «la fumée, remarque encore Jurgis Baltrusaitis, devient comme une étoffe légère, mais denses, opaque, entortillée autour de la mandorle, ou suspendue au ciel comme un rideau, nouant des chiffres compliqués. On la voit autour de Dieu le Père, de la Trinité, du Christ, entremêlée aux cercles angéliques, cernant les roues de l'univers». Parfois encore le nuage devient habit. Partant lui aussi d'une réflexion sur la peinture et la poésie chinoises, le cinéaste S. M. Eisenstein évoque des correspondances entre chevelure, rivière, nuages, et bords d'un tissu: «L'ourlet d'une robe fait écho aux sinuosités du

cours de la rivière/ou les boucles volant – à la course des nuages».

Ainsi traversant les ciels de Chine, puis d'Occident, toujours plus loin vers l'Ouest, à l'instar de Lao-tseu, les nuages se sont dissipés, puis ont durci et ont prêté leurs formes à l'habit de la noblesse. Autant dire à l'âme, notre âme pleine de vent.

«Sur la montagne vide, trace Wang Wei, La lune, à son lever, trouble l'oiseau des monts; De temps en temps son cri répond aux torrents printaniers». À l'instar de la peinture, il met en valeur l'instant saisi sur le vif. Les peintres, surtout à partir des Yuan (1277-1367) vont exploiter cette proximité entre le poème et la peinture afin de «compenser (explique Jean-François Rollin) la ligne de fuite de la peinture vers le vide par celle du poème vers la plénitude.»

Un des idéogrammes qu'utilise fréquemment Wang Wei est «Kong», «vide»: «montagne vide» qui suggère que le lieu décrit est isolé et secret. Il y incorpore l'état d'âme décrit par le terme bouddhique sūnya, écho au vide de la maison sans maître, à l'ami qu'on n'a jamais connu, à l'ami disparu, à celui qui est parti derrière l'horizon, au peintre sans peinture, au nommé Wang Wei. Le vide, c'est aussi le souffle vital, le qi, la pulsation à l'origine des choses qui anime la peinture. Selon Xie He, peintre calligraphe du VIe, «pour peindre correctement, il faut être capable d'animer les souffles harmoniques».

Un lac, une étendue de glace ou une surface enneigée peuvent constituer le sujet principal d'une peinture sans que rien ne les indique: sur le papier, un fleuve apparaît comme une surface vide, définie comme eau d'une façon négative, en creux, par un bateau, un pont ou la forme des berges ou des rochers qui la bordent – précise le sinologue Nicolas Zufferey.

Le vide, le manque, est ce qui permet aux choses d'exister. Ainsi ce crépuscule d'automne par Wang Wei: «Les bambous bruissent au retour des laveuses; Les lotus dansent après un bateau de pêcheur. Les parfums printaniers en leur temps ont cessé; Mais les nobles sauront toujours les conserver». La vraie peinture, le vrai poème ont cette possibilité que seul peut rendre le qi, celle de faire sentir et respirer les parfums des fleurs ou des bois qui y figurent.

Jean-Charles Angrand

OtÉ!

Ma lir Allegre, pétèt ma konprann sé koué la kouch dozone!

Moin la konu son non kan lu la été minis lédukasyon nasyon la Frans na in pé tan dsa.

Dayè, kan li lété minis, konm li lé plito bien portan, na in moman, bann sindika zanségnan mi kroi la di: «i fo dégrése le mamouth». Té po dir dan ladministrasyon nana trod fonksionèr; i fo siprim in pé... le mamouth sé in léspès éléfan gran poil la fine disparèt la sirfas la Tèr.

Allegre lé in gran géo-chimist, in siantifik, in vré, i fé la rosers.

Son liv li la ékri an 1990: po protèz nout planèt!

Lé pa sinp.

Na lontan mi koné Allegre lé in pé kritik si sak li antan a propo «sanzman klimatik».

Li di minm bann mouvman ékolozis la pa aprofondi zot réflékasyon; sifi pa sort slogan; dé foi i deviin inn mod! Pars an Amérik laba na in savan la sort sa...ti pran sa konm parol lévangil?

I fo biin analizé; rogard biin kondisyon ban zékspèrians!

Lozone sé 3 zatòm oksizèn atasé ansanm (O3); sé in gaz dan latmosfèr, lér i antour nout planèt; mé nana plis, an konsantrasyon, odsi pol nor ék pol sid, 35 kilomèt si nout tèt; lozone i arèt réyon iltraviolé anvoyé par lo soley; or, zot i koné réyon-la i bril la po, i donn kansèr...

Fo pa détrui so kous dozone, li protèz a nou.

Zot i koné koué i kas la kous dozone? Bann gaz tuyo lésapman nout bann loto, la polisyon, bann fimé lizine... kan ti fé linsinératèr, tout fimé i mont na kalité gaz laddan i ariv ziska lozone, i kas son molékil; minm bril tro do boi, plastik, kaoutsou, na pétèt molékil simik laddan la pa bon! ...

Po moin konprann sé koué la kouch dozone, ma lir tout lo liv, ziska la fin; ma roparl a zot sa, sé in istwar a suiv!

Justin